

Stage au Québec

Afin de faciliter votre recherche, quelques informations utiles sont regroupées dans cette page concernant les démarches à faire pour bien préparer son départ en vu d'un stage au Québec.

⚠ Informations potentiellement datées (dernière mise à jour: 09/2013) ⚠

Convention de stage

Avant de vous lancer dans des démarches administratives quelconques, assurez-vous d'avoir votre convention de stage signée par les 3 parties : INSA, employeur, vous.

Votre tuteur au Canada doit vous fournir les informations nécessaires pour établir votre convention de stage à cette adresse : <https://conventiondestage.insa-toulouse.fr/>

Une fois validée par votre responsable de filière, votre convention est éditée par le secrétariat. Un email vous est adressé lorsque celle-ci est prête. Vous devez alors vous rendre au secrétariat correspondant à votre année (secrétariat 4/5^è année à côté de l'amphi 4) pour la retirer, en 3 exemplaires.

Une fois signée, il vous faudra remettre un des exemplaires au secrétariat.

Demande de bourse

Demande de bourse à l'INSA (étudiant non-boursier)

Cette demande se fait à la DRI, qui vous fournit les formulaires nécessaires à remplir. L'INSA vous aide à hauteur de 500 euros.

Demande de bourse à la région Midi-Pyrénées (étudiant boursier)

Pour être éligible vous devez être boursier, échelon 0 minimum.

La demande se fait en ligne, sur le site de la Région Midi-Pyrénées :

<http://www.midipyrenees.fr/Midi-Pyrenees-Horizons>

Si vous êtes éligible, vous recevrez une aide de 75 euros par semaine ouvrée, soit 900 euros pour un stage de 12 semaines.

Cette demande est à faire au plus tôt, les délais d'attente étant relativement longs. Si vous vous y prenez trop tard, la bourse ne sera peut-être versée qu'après votre stage, vous devrez donc avancer l'argent. Le dossier que vous aurez complété est à remettre à la DRI, qui se chargera de la transmettre à la région.

Passeport biométrique

Les ressortissants français n'ont pas besoin de visa pour entrer au Canada. Il est cependant impératif d'être en possession d'un passeport en cours de validité et valide jusqu'à la fin du séjour (+1 jour).

Si vous n'avez pas encore de passeport, il vous faudra vous rendre en mairie pour retirer un formulaire (servant également pour faire une carte d'identité).

Les documents à fournir (au 04/2011) sont :

*La carte d'identité en cours de validité (et non un extrait d'acte de naissance, le site du Gouvernement n'est pas à jour...)

*Le formulaire, à retirer à la mairie au préalable, et dûment rempli

*Un justificatif de domicile

*Un timbre fiscal de 86 euros.

*2 photos d'identité, attention à bien respecter les règles

http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/vos_demarches/carte-nationale-identite/photo-identite

Le mieux est d'aller chez un photographe et d'éviter les photomatons

Mairie de quartier de Sainte-Agne

Il n'est pas obligatoire de se présenter à la mairie de Toulouse pour obtenir votre passeport. La mairie de quartier de Saint-Agne délivre également le passeport dans de courts délais. A noter cependant que le personnel semble débordé à partir d'avril, donc prévoyez de faire votre passeport avant. Il vous faudra prendre rendez-vous avant d'aller faire votre passeport (possibilité de fixer le rdv par téléphone).

Permis de travail

Pour faire un stage au Canada, qu'il soit rémunéré ou "non-rémunéré", il est "impératif" de disposer d'un permis de travail. L'obtention de ce permis de travail pour les étudiants souhaitant faire un stage ou leurs études au Canada est facilitée et s'inscrit dans le programme EIC (Expérience Internationale Canada). Les permis de travail sont soumis à un quota (4700 en 2011),

au-delà duquel aucune autre demande n'est acceptée.

Vous trouverez la démarche à suivre à cette adresse : http://www.international.gc.ca/canada-europa/france/jeunesse-youth/stage-internship_on_the_job_training-fr.asp

Il vous faudra alors remplir un bon paquet de formulaires, le tout sous Adobe Reader impérativement (sinon cela ne fonctionne pas), et sous Windows (problèmes sous Linux...). Vous devrez entre autres fournir 2 photos d'identité, les photocopies de votre passeport, carte étudiant ou certificat de scolarité, convention de stage signée, CV, et une participation financière de "110 euros".

Une fois le dossier envoyé par courrier, il vous faudra attendre environ 6 semaines pour obtenir une réponse par mail (lettre d'introduction), ou une lettre par courrier en cas de refus. Une procédure de remboursement des 110 euros versés est alors enclenchée.

Les documents qui vous seront envoyés, si votre demande est acceptée, serviront lorsque vous entrerez sur le territoire canadien. La douane fournit alors le permis de travail si tout est en règle.

Sécurité sociale au Québec

Il est "très" fortement conseillé de souscrire à une assurance maladie, soins, etc. + rapatriement avant de partir au Canada. Les soins sur place sont extrêmement onéreux et sont à votre charge. Le rapatriement est souvent proposé par votre complémentaire ou votre assurance. Renseignez-vous afin de savoir si l'assurance rapatriement couvre bien toute la durée de votre séjour (généralement les prestations sont de 3 mois).

Si vous êtes affilié à la sécurité sociale française, ou couvert par un organisme étudiant (LMDE, Vittavi), vous devrez remplir un formulaire spécifique vous permettant d'être couvert par la sécurité sociale au Québec.

Ce formulaire, SE-401-Q-104, vous est fourni tamponné par le secrétariat à l'INSA. Réclamez-le lorsque vous allez retirer votre convention de stage si on ne vous le propose pas.

Il vous faudra ensuite prendre rendez-vous avec la CPAM de Toulouse (ou de la région de votre choix) afin de faire tamponner ce formulaire. Téléphone : 3646, service des relations internationales pour les étudiants.

Il vous servira par la suite, une fois au Québec, à réclamer une carte équivalente à la carte Vitale en France. C'est la RAMQ au Québec (équivalent CPAM) qui vous délivre cette carte.

Lors de ce rendez-vous, il vous faudra fournir :

- *Une pièce d'identité
- *L'attestation d'affiliation à la sécu étudiante (Vittavi ou LMDE)
- *La carte Vitale
- *La convention de stage signée par les 3 parties
- *Le formulaire SE-401-104 signé par l'INSA et rempli
- *La carte étudiant

Billets d'avion

Une fois que votre demande de permis de travail a été acceptée, vous pouvez réserver vos billets d'avion. Le site Airtransat <http://www.airtransat.fr/fr/index.aspx>, propose des vols moins onéreux qu'Airfrance à destination du Canada. Prévoyez de partir quelques jours avant la date effective de votre stage, afin de prendre des marques dans la ville où vous irez.

Contactez votre banque avant de réserver vos billets sur Airtransat. Certaines cartes bancaires (Gold par exemple) permettent d'assurer votre achat, avec une garantie de remboursement en cas de changement.

Logements

Les logements à Montréal sont assez onéreux. Comptez environ 400 euros de loyer mensuel. Vous pouvez trouver moins cher en cherchant des collocations, comme sur ce site :

<http://www.appartcolocmontreal.com/> qui offre pas mal d'appartements à proximité de l'Université de Montréal et du Centre de Recherche en Informatique (qui a pour info embauché 5 étudiants de I pour l'été 2011).

Vous pourrez aussi trouver des annonces gratuites dans les principales villes du Québec sur les sites Uni-Logi(<http://www.uni-logi.com/rechercherLogements.do>) et Kijiji.

Notez qu'il vous sera demandé, dans la plupart des cas, une attestation de responsabilité civile. Celle-ci peut vous être remise par votre assurance, mutuelle étudiante, complémentaire, etc. Renseignez-vous.

Banque

Attention à bien vous renseigner auprès de votre banque pour connaître les tarifs s'appliquant à chaque fois que vous retirez de l'argent dans un distributeur automatique, ou lorsque vous payez par carte. La plupart des cartes classiques (Bleue, Visa) fonctionnent mais la banque s'octroie une commission fixe pour les retraits ou variable pour les paiements par exemple.

Les cartes type Mastercard ou Gold évitent généralement ce genre de désagrément. Vous pouvez néanmoins prévoir de retirer en une fois une somme importante en liquide et la garder chez vous.

Il existe un partenariat entre la "Société Générale et l'amicale de l'INSA" permettant aux étudiants de bénéficier d'une offre très avantageuse qui fait économiser, et rapporte même de l'argent! L'agence la plus proche est située juste à côté de la station de métro Ranguelil. Prendre RDV auprès de cette agence au 05 61 52 59 54.

L'offre, sans frais d'ouverture ni de clôture, est gratuite pendant 2 ans et comprend :

* Une carte bleue VISA pouvant être internationalisée gratuitement pour la durée du séjour à

l'étranger (11€ prélevés puis remis chaque mois). Délai d'obtention : 1 semaine. La retirer auprès de l'agence après réception du courrier.

* Chéquier (obtention sous 10j), virements par Internet gratuits, etc.

* 80€ crédités :

** 20€ sur le compte courant + 20€ sur le compte épargne dès l'ouverture

** 40€ supplémentaires 3 mois après si au moins 5 mouvements bancaires par mois ont été effectués

""10 jours avant de partir"" : prévenir votre conseiller par mail pour qu'il active l'internationalisation de la carte bleue.

Carte étudiant internationale (ISIC)

Afin de bénéficier de nombreux tarifs avantageux pour les étudiants au Canada (réduction transports, restaurants, etc.), vous pouvez acheter une carte étudiant internationale, seule carte capable de justifier votre statut d'étudiant.

Cette carte vous coûtera 13 euros et peut être obtenue facilement en ligne à cette adresse : <http://www.isic.fr/commande-carte-isic-2/>

Se déplacer au Canada ou aux Etats-Unis

Dans tous les cas assurez-vous d'avoir avec vous votre billet d'avion aller-retour, certifiant que vous repartez avant les 6 mois de délai autorisé sur le sol Nord-Américain.

Pour un voyage jusqu'aux Etats-Unis par voie terrestre, il faut présenter son passeport, remplir un formulaire en français (sur son identité, sa destination et autres) et payer un droit de 6\$ AMERICAINS. Vous pouvez facilement vous en procurer dans une grande banque au Québec.

Le lac Ontario, les Chutes du Niagara, New-York... sont à seulement quelques heures de Montréal, ne ratez pas cette occasion!

Permis de conduire international

Si vous possédez un permis de conduire français et que vous souhaitez vous déplacer en voiture au Canada ou aux Etats-Unis, vous pouvez demander un permis de conduire international. Ce dernier est gratuit.

<http://vosdroits.service-public.fr/F11534.xhtml>

Il vous faudra à nouveau 2 photos d'identité, un formulaire à retirer en préfecture et quelques justificatifs. Le dossier peut être envoyé par courrier.

Téléphonie

Les Québécois sont bien moins lotis que nous niveau téléphonie mobile. Cela coûte beaucoup plus cher qu'en France. Pensez à faire désimlocker votre portable en France parce que ça vous coûtera facilement 45\$ au Québec. Comme sociétés de téléphone, vous avez Bell et Fido par exemple. Faites attention, le répondeur et l'afficheur du numéro appelant sont souvent en option. Il arrive même que votre crédit soit débité quand on vous appelle. Donc renseignez-vous bien avant de prendre un abonnement.

Révision #1

Créé 4 décembre 2021 18:05:27 par Nestor

Mis à jour 4 décembre 2021 18:09:02 par Nestor